

## CONDITIONS D'ADMISSION

- issus de 3ème ou réorientation
- avoir entre 16 et 29 ans révolus (ou 15 ans au 31 décembre si issus de 3e EA ou générale)
- admissible au CFA après la signature du contrat d'apprentissage avec un employeur (si apprenti mineur, les parents ou tuteurs sont également signataire du contrat)
- être motivé pour travailler dans une exploitation agricole
- obtenir l'attestation d'aptitude délivrée par le médecin du travail lors de la visite médicale d'embauche
- délai d'accès entre 1 et 12 mois en fonction de la date de demande et du profil du candidat
- entretien d'entrée en formation

**Un référent handicap est à votre disposition**





## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Savoir réaliser des travaux de conduite des productions animales (alimentation, entretien du troupeau, traite...) et végétales (préparation des sols, semis, récolte...) dans le respect de l'environnement.

## EPL Agro de la Meuse

Technopôle Philippe de Vilmorin  
CS 40249  
55006 BAR LE DUC Cédex



-  03.29.79.64.83
-  cfa.meuse@educagri.fr
-  EPL Agro de la Meuse
-  EPL Agro de la Meuse

### Certification

Ministère de l'Agriculture et de  
la Souveraineté Alimentaire  
RNCP 25306  
Publication du 05/04/2024

CFA

## CAP Agricole Métiers de l'agriculture

Ruminants ou Grandes Cultures

## Apprentissage

Diplôme de niveau 3



2 ans



26 semaines en CFA



78 semaines en entreprise  
dont 5 semaines de congés payés/an



## CONTENUS PRINCIPAUX

### modules généraux :

- Français
- ESC
- Histoire/Géographie
- Anglais
- EPS
- Mathématiques
- Informatique

### modules professionnels :

- Biologie/Écologie
- Sciences économiques
- Sciences agronomiques (zootechnie et agronomie)
- Conduite des systèmes de production (élevage, grandes cultures)
- Agroéquipement

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

le CAPa est obtenu à :

- 80% sous la forme d'épreuves certificatives en cours de formation (CCF)
- 20% par des épreuves terminales : 1 épreuve orale professionnelle

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Individualisation : possibilité d'adapter le parcours de formation en fonction du diplôme et du positionnement.

## POURSUIVRE

Vers un **Bac Pro**, un **CS**

### Poursuivre à l'EPL :

Le CFA vous propose le **Bac Pro CGEA** (Conduite et Gestion d'une Entreprise Agricole) avec au choix le support Polyculture/Elevage ou Grandes Cultures.



## INSERTION PROFESSIONNELLE

Salarié agricole.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- **travaux pratiques** sur la ferme de l'EPL AGRO (manipulation d'animaux, tonte, bouclage, conduite de tracteur...)
- initiation à la **conduite d'engins** CACES 9
- **des échanges inter-CFA avec le CFA de Courcelles-Chaussy (57)** avec un entraînement aux épreuves orales
- semaine de stage collectif consacrée à la sécurité au travail
- participation au **concours de pointage de bovins-AGRIMAX**
- **Journée pâturage** (démonstration de matériel de fenaison, reconnaissance d'espèces prairiales, pose de clôture...)
- semaine **"Sur les routes du Comté"** dans le Jura, voyage d'étude en Alsace
- coopération internationale : possibilité d'être accompagné sur un projet de mobilité

## FRAIS PÉDAGOGIQUES

Aucun frais spécifique n'est à prévoir.

## FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

Le coût de la formation est pris en charge par les branches professionnelles (OPCO) au travers du CFA pour les apprentis.

Selon l'âge et l'année de formation, la rémunération minimum versée par l'entreprise est de 27 % à 100% du SMIC.

Plus d'informations sur :

[www.alternance.emploi.gouv.fr/portail\\_alternance](http://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance)